

DEMARCHE D'INSCRIPTION DANS LES ECOLES

Il vous faut adresser un courrier demandant l'inscription de l'enfant (1 courrier par enfant) à Mme Céline Salles, présidente de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne, par voie postale à « La Gravière » 32300 IDRAC RESPAILLES » ou par email à ecoles@cdcaag.fr

Dans ce courrier seront mentionnés :

- les coordonnées postale et téléphonique des parents,
- le nom et prénom de l'enfant,
- sa date de naissance,
- la date de rentrée souhaitée,
- la classe et l'école demandées

A ce courrier seront joints :

- Copie du livret de famille (parent et enfant)
- Copie du carnet de vaccination à jour
- Certificat de radiation, s'il y a lieu

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service des Affaires Scolaires sur le site de Idrac Respaillès au 05 62 59 04 48